



// INVITATION WEBINAIRES //

Chers amis de notre fédération,

Comme vous le savez, la Semaine du Cœur sera, cette année, exclusivement digitale. Nous vous donnons rendez-vous les **24, 25, 28 et 29 septembre** prochains de 18h00 à 19h30.

Au programme :

- **gestes qui sauvent et mort subite – 24 septembre**
[Inscrivez-vous dès aujourd'hui](#)
- **la recherche – 25 septembre**
[Inscrivez-vous dès aujourd'hui](#)
- **les risques cardio-vasculaires – 28 septembre**
[Inscrivez-vous dès aujourd'hui](#)
- **le cœur des femmes – 29 septembre**
[Inscrivez-vous dès aujourd'hui](#)

Ces webinaires seront animés par des intervenants cardiologues et non cardiologues. Ce sera aussi pour vous l'opportunité de poser vos questions sur les sujets qui vous intéressent.

Pour y assister, rien de plus simple.

Il vous suffira d'utiliser le logiciel Zoom (en ligne et gratuit). Pour cela, inscrivez-vous à nos conférences en cliquant sur les liens ci-dessus.

Vous recevrez un rappel quelques jours avant avec le lien vous permettant d'accéder à la conférence et de réagir en direct.

Pour en savoir plus et [découvrir le programme détaillé des webinaires, rendez-vous sur notre site](#).

Au plaisir de vous retrouver nombreux lors de ces rendez-vous.

Bien cordialement,

Pr Alain Furber,
Président de la Fédération Française de Cardiologie



Fédération Française de Cardiologie

[5, rue des Colonnes du Trône](#)
[75012 Paris](#)

Association reconnue d'utilité publique, la Fédération Française de Cardiologie mène ses actions sans subvention de l'État. Ses moyens financiers proviennent essentiellement de la générosité du public (dons, legs, donations, assurances-vie...)

Si vous ne souhaitez plus recevoir de newsletter de notre part, [cliquez ici](#) pour vous désinscrire.

Confidentialité des données : vous recevez cet e-mail car vous avez choisi de recevoir les actualités des actions de la Fédération Française de Cardiologie. Les données vous concernant ne feront pas l'objet d'un transfert vers des pays hors UE, et seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Par ailleurs, nous ne vendons pas vos données à des tiers, mais nous permettons ponctuellement à des organismes du secteur caritatif ou de la presse de vous adresser leurs messages. Pour l'exercice à tout moment de vos droits (de retrait, de consentement, d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition ou de portabilité) ou pour toute information sur ceux-ci ou sur le traitement de vos données : dpo@fedecardio.org ou FFC, Délégué à la protection des données, [5 rue des Colonnes du Trône, 75012 Paris](#). En cas de réclamation, vous pouvez saisir la CNIL qui agira comme autorité de contrôle.